

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE MALEMORT (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005520000014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MALEMORT

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	46
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	48
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	49
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	53
C3.2 - Liste des établissements publics créés	54
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	55

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	56
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 019123	COMMUNE DE MALEMORT BUDGET PRINCIPAL	BP 2021
-----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8 148
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	68
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8 956 651,00	9 523 280,00	1 155,32	1017,02

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) impots.gouv.fr comptes individuels des communes 2019
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	835,78	947
2	Produit des impositions directes/population	547,12	500
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 044,20	1144
4	Dépenses d'équipement brut/population	350,28	370
5	Encours de dette/population	1182,10	828
6	DGF/population	76,20	152
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	61,89 %	56,57
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,97 %	89,95 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	33,55 %	32,34 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	113,21 %	72,38 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement, - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement. <ul style="list-style-type: none"> - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3. - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 872 351,00	8 555 264,38

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 317 086,62

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 872 351,00	9 872 351,00
--	---------------------	---------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 037 236,40	5 258 174,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	567 547,32	265 168,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 918 558,28	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 523 342,00	5 523 342,00
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 395 693,00	15 395 693,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 786 936,00	0,00	1 733 142,00	1 733 142,00	1 733 142,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 334 000,00	0,00	4 196 304,00	4 196 304,00	4 196 304,00
014	Atténuations de produits	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
65	Autres charges de gestion courante	504 646,00	0,00	486 518,00	486 518,00	486 518,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 664 582,00	0,00	6 454 964,00	6 454 964,00	6 454 964,00
66	Charges financières	288 875,00	0,00	247 138,00	247 138,00	247 138,00
67	Charges exceptionnelles	12 385,95	0,00	7 850,00	7 850,00	7 850,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 115 842,95	0,00	6 809 952,00	6 809 952,00	6 809 952,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 574 458,05		2 714 762,00	2 714 762,00	2 714 762,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	417 190,00		347 637,00	347 637,00	347 637,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 991 648,05		3 062 399,00	3 062 399,00	3 062 399,00
TOTAL		9 107 491,00	0,00	9 872 351,00	9 872 351,00	9 872 351,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 872 351,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	8 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	440 160,00	0,00	528 531,00	528 531,00	528 531,00
73	Impôts et taxes	6 827 131,00	0,00	6 760 999,00	6 760 999,00	6 760 999,00
74	Dotations et participations	1 025 397,00	0,00	1 060 576,00	1 060 576,00	1 060 576,00
75	Autres produits de gestion courante	172 155,00	0,00	152 999,38	152 999,38	152 999,38
Total des recettes de gestion courante		8 472 843,00	0,00	8 508 105,38	8 508 105,38	8 508 105,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	42 824,95	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 515 667,95	0,00	8 508 105,38	8 508 105,38	8 508 105,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	117 148,00		47 159,00	47 159,00	47 159,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		117 148,00		47 159,00	47 159,00	47 159,00
TOTAL		8 632 815,95	0,00	8 555 264,38	8 555 264,38	8 555 264,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 317 086,62
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 872 351,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 015 240,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	105 436,22	64 828,42	158 672,00	158 672,00	223 500,42
204	Subventions d'équipement versées	162 401,12	158 629,74	137 000,00	137 000,00	295 629,74
21	Immobilisations corporelles	2 829 869,65	329 505,16	2 558 405,23	2 558 405,23	2 887 910,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 115 706,99	552 963,32	2 854 077,23	2 854 077,23	3 407 040,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 253,03	0,00	6 000,17	6 000,17	6 000,17
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 142 000,00	0,00	1 130 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 151 253,03	0,00	1 136 000,17	1 136 000,17	1 136 000,17
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	14 584,00	14 584,00	0,00	0,00	14 584,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 281 544,02	567 547,32	3 990 077,40	3 990 077,40	4 557 624,72
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	117 148,00		47 159,00	47 159,00	47 159,00
041	Opérations patrimoniales (4)	25 534,80		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	142 682,80		47 159,00	47 159,00	47 159,00
	TOTAL	4 424 226,82	567 547,32	4 037 236,40	4 037 236,40	4 604 783,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	918 558,28
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 523 342,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	820 090,00	250 584,00	422 151,00	422 151,00	672 735,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	423 001,88	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 243 091,88	250 584,00	422 151,00	422 151,00	672 735,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	453 043,00	0,00	436 671,40	436 671,40	436 671,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 026 427,07	0,00	1 220 937,60	1 220 937,60	1 220 937,60
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	116 015,00	116 015,00	116 015,00
	Total des recettes financières	2 479 470,07	0,00	1 773 624,00	1 773 624,00	1 773 624,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	14 584,00	14 584,00	0,00	0,00	14 584,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 737 145,95	265 168,00	2 195 775,00	2 195 775,00	2 460 943,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 574 458,05		2 714 762,00	2 714 762,00	2 714 762,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	417 190,00		347 637,00	347 637,00	347 637,00
041	Opérations patrimoniales (4)	25 534,80		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 017 182,85		3 062 399,00	3 062 399,00	3 062 399,00

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		5 754 328,80	265 168,00	5 258 174,00	5 258 174,00	5 523 342,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 523 342,00
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 015 240,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 733 142,00		1 733 142,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 196 304,00		4 196 304,00
014	Atténuations de produits	39 000,00		39 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	486 518,00		486 518,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	247 138,00	0,00	247 138,00
67	Charges exceptionnelles	7 850,00	0,00	7 850,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	347 637,00	347 637,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 714 762,00	2 714 762,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 809 952,00	3 062 399,00	9 872 351,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 872 351,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 000,17	0,00	6 000,17
13	Subventions d'investissement	0,00	17 159,00	17 159,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 130 000,00	0,00	1 130 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	223 500,42	0,00	223 500,42
204	Subventions d'équipement versées	295 629,74	0,00	295 629,74
21	Immobilisations corporelles (6)	2 887 910,39	30 000,00	2 917 910,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	14 584,00	0,00	14 584,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 557 624,72	47 159,00	4 604 783,72

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	918 558,28
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 523 342,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 000,00		5 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	528 531,00		528 531,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	6 760 999,00		6 760 999,00
74	Dotations et participations	1 060 576,00		1 060 576,00
75	Autres produits de gestion courante	152 999,38	0,00	152 999,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	17 159,00	17 159,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 508 105,38	47 159,00	8 555 264,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 317 086,62
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 872 351,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	436 671,40	0,00	436 671,40
13	Subventions d'investissement	672 735,00	0,00	672 735,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		347 637,00	347 637,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	14 584,00	0,00	14 584,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		2 714 762,00	2 714 762,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	116 015,00		116 015,00
Recettes d'investissement – Total		1 240 005,40	3 062 399,00	4 302 404,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 220 937,60
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 523 342,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 786 936,00	1 733 142,00	1 733 142,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	26 804,00	23 000,00	23 000,00
60611	Eau et assainissement	32 538,00	30 000,00	30 000,00
60612	Energie - Electricité	281 363,00	280 000,00	280 000,00
60621	Combustibles	74 239,00	75 835,00	75 835,00
60622	Carburants	30 000,00	30 441,00	30 441,00
60623	Alimentation	174 350,00	191 660,00	191 660,00
60624	Produits de traitement	2 622,00	3 792,00	3 792,00
60628	Autres fournitures non stockées	29 187,00	17 060,00	17 060,00
60631	Fournitures d'entretien	30 000,00	31 880,00	31 880,00
60632	Fournitures de petit équipement	70 532,00	53 323,00	53 323,00
60633	Fournitures de voirie	5 584,00	2 550,00	2 550,00
60636	Vêtements de travail	26 469,00	13 358,00	13 358,00
6064	Fournitures administratives	10 780,00	8 810,00	8 810,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 076,00	4 074,00	4 074,00
6067	Fournitures scolaires	43 257,00	31 280,00	31 280,00
6068	Autres matières et fournitures	153 343,00	85 963,00	85 963,00
611	Contrats de prestations de services	10 045,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	80 769,00	58 096,00	58 096,00
61521	Entretien terrains	6 153,00	4 227,00	4 227,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	31 565,00	45 400,00	45 400,00
615231	Entretien, réparations voiries	32 000,00	80 015,00	80 015,00
615232	Entretien, réparations réseaux	65 000,00	80 124,00	80 124,00
61524	Entretien bois et forêts	1 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	37 457,00	37 722,00	37 722,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 261,00	10 329,00	10 329,00
6156	Maintenance	106 373,00	99 607,00	99 607,00
6161	Multirisques	47 000,00	43 000,00	43 000,00
617	Etudes et recherches	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6182	Documentation générale et technique	10 210,00	9 988,00	9 988,00
6184	Versements à des organismes de formation	38 557,00	39 250,00	39 250,00
6188	Autres frais divers	111,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	20 000,00	26 053,00	26 053,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6228	Divers	31 713,00	14 660,00	14 660,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 609,00	68 750,00	68 750,00
6236	Catalogues et imprimés	21 070,00	23 570,00	23 570,00
6238	Divers	6 000,00	4 776,00	4 776,00
6247	Transports collectifs	15 940,00	11 100,00	11 100,00
6248	Divers	2 125,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 994,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	6 750,00	2 500,00	2 500,00
6261	Frais d'affranchissement	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6262	Frais de télécommunications	29 000,00	32 000,00	32 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	1 600,00	1 600,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	6 105,00	6 105,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	42 000,00	33 666,00	33 666,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	13 000,00	12 000,00	12 000,00
6288	Autres services extérieurs	58 790,00	44 778,00	44 778,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	16 000,00	16 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 334 000,00	4 196 304,00	4 196 304,00
6218	Autre personnel extérieur	35 496,00	30 000,00	30 000,00
6331	Versement mobilité	22 858,00	22 109,00	22 109,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	55 436,00	50 734,00	50 734,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 124 148,00	2 075 338,00	2 075 338,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	53 977,00	47 931,00	47 931,00
64116	Indemnités préavis, licenciement titul.	0,00	8 061,00	8 061,00
64118	Autres indemnités titulaires	387 890,00	425 175,00	425 175,00
64131	Rémunérations non tit.	317 554,00	298 881,00	298 881,00
64162	Emplois d'avenir	34 910,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	16 823,00	29 006,00	29 006,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 152,00	4 534,00	4 534,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	445 236,00	434 984,00	434 984,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	682 019,00	635 013,00	635 013,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 121,00	13 750,00	13 750,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	17 709,00	17 012,00	17 012,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 107,00	0,00	0,00

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 022,00	7 735,00	7 735,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	22 541,00	21 059,00	21 059,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 506,00	1 817,00	1 817,00
6488	Autres charges	83 495,00	73 165,00	73 165,00
014	Atténuations de produits	39 000,00	39 000,00	39 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	39 000,00	39 000,00	39 000,00
65	Autres charges de gestion courante	504 646,00	486 518,00	486 518,00
6531	Indemnités	175 027,00	168 204,00	168 204,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	17 503,00	15 492,00	15 492,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	26 254,00	24 204,00	24 204,00
6535	Formation	2 500,00	2 500,00	2 500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	148,00	148,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	7 500,00	7 500,00
6542	Créances éteintes	20 000,00	7 500,00	7 500,00
6558	Autres contributions obligatoires	28 000,00	28 000,00	28 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	114 362,00	117 282,00	117 282,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	110 000,00	110 000,00	110 000,00
65888	Autres	10 000,00	4 688,00	4 688,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 664 582,00	6 454 964,00	6 454 964,00
66	Charges financières (b)	288 875,00	247 138,00	247 138,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	293 828,00	250 000,00	250 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 953,00	-7 862,00	-7 862,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	12 385,95	7 850,00	7 850,00
6714	Bourses et prix	1 070,00	1 680,00	1 680,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 929,95	2 320,00	2 320,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	4 386,00	850,00	850,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	150 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 115 842,95	6 809 952,00	6 809 952,00
023	Virement à la section d'investissement	1 574 458,05	2 714 762,00	2 714 762,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	417 190,00	347 637,00	347 637,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	417 190,00	347 637,00	347 637,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 991 648,05	3 062 399,00	3 062 399,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 991 648,05	3 062 399,00	3 062 399,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 107 491,00	9 872 351,00	9 872 351,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 872 351,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	40 754,98
Montant des ICNE de l'exercice N-1	48 616,98
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 862,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 000,00	5 000,00	5 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	440 160,00	528 531,00	528 531,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 000,00	6 030,00	6 030,00
70321	Stationnement et location voie publique	5 000,00	2 600,00	2 600,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	18 402,00	19 029,00	19 029,00
7066	Redevances services à caractère social	87 934,00	124 200,00	124 200,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	157 860,00	223 600,00	223 600,00
70688	Autres prestations de services	800,00	804,00	804,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	25 900,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	63 964,00	77 646,00	77 646,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 375,00	1 122,00	1 122,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	12 925,00	13 500,00	13 500,00
73	Impôts et taxes	6 827 131,00	6 760 999,00	6 760 999,00
73111	Impôts directs locaux	4 546 768,00	4 457 952,00	4 457 952,00
73211	Attribution de compensation	1 952 049,00	1 952 049,00	1 952 049,00
7333	Taxes funéraires	600,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	5 000,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	14 714,00	15 410,00	15 410,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	158 000,00	160 588,00	160 588,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	150 000,00	175 000,00	175 000,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 025 397,00	1 060 576,00	1 060 576,00
7411	Dotation forfaitaire	532 929,00	506 283,00	506 283,00
74121	Dotation de solidarité rurale	120 586,00	114 556,00	114 556,00
744	FCTVA	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	24 471,00	7 917,00	7 917,00
7473	Participat° Départements	800,00	1 400,00	1 400,00
74741	Participat° Communes du GFP	68 500,00	56 600,00	56 600,00
7476	Participat° C.C.A.S. et CDE	2 279,00	2 200,00	2 200,00
7478	Participat° Autres organismes	134 989,00	138 673,00	138 673,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 572,00	210 817,00	210 817,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	108 141,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	12 130,00	12 130,00
75	Autres produits de gestion courante	172 155,00	152 999,38	152 999,38
752	Revenus des immeubles	137 155,00	117 800,00	117 800,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	35 000,00	35 199,38	35 199,38
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		8 472 843,00	8 508 105,38	8 508 105,38
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	42 824,95	0,00	0,00
7713	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	42 824,95	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 515 667,95	8 508 105,38	8 508 105,38
= a+b+c+d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	117 148,00	47 159,00	47 159,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	30 000,00	30 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	17 148,00	17 159,00	17 159,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		117 148,00	47 159,00	47 159,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		8 632 815,95	8 555 264,38	8 555 264,38
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			1 317 086,62
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			9 872 351,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	105 436,22	158 672,00	158 672,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	26 118,42	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	45 888,80	122 052,00	122 052,00
2051	Concessions, droits similaires	33 429,00	16 620,00	16 620,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	162 401,12	137 000,00	137 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	151 475,12	30 000,00	30 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	10 926,00	107 000,00	107 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 829 869,65	2 558 405,23	2 558 405,23
2111	Terrains nus	0,00	10 000,00	10 000,00
2112	Terrains de voirie	12 000,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	64 095,80	167 000,00	167 000,00
2116	Cimetières	336 023,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	19 479,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	119 612,92	198 572,00	198 572,00
21312	Bâtiments scolaires	113 344,32	181 174,00	181 174,00
21316	Equipements du cimetière	0,00	5 000,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	942 510,73	988 750,00	988 750,00
2135	Installations générales, agencements	68 645,00	33 114,00	33 114,00
2138	Autres constructions	392 600,00	598 049,23	598 049,23
2151	Réseaux de voirie	296 746,88	110 000,00	110 000,00
2152	Installations de voirie	205 197,25	61 000,00	61 000,00
21538	Autres réseaux	67 371,98	50 000,00	50 000,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 177,40	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	31 172,00	11 808,00	11 808,00
2182	Matériel de transport	37 519,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	59 250,18	81 986,00	81 986,00
2184	Mobilier	26 603,30	11 212,00	11 212,00
2188	Autres immobilisations corporelles	35 520,89	10 740,00	10 740,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	18 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	18 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 115 706,99	2 854 077,23	2 854 077,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 253,03	6 000,17	6 000,17
10226	Taxe d'aménagement	9 253,03	6 000,17	6 000,17
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 142 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
1641	Emprunts en euros	1 142 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 151 253,03	1 136 000,17	1 136 000,17
45811	OPERATION SOUS MANDAT PLU VEN (6)	14 584,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		14 584,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 281 544,02	3 990 077,40	3 990 077,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	117 148,00	47 159,00	47 159,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	17 148,00	17 159,00	17 159,00
13911	Etat et établissements nationaux	8 255,00	8 257,00	8 257,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 050,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 942,00	1 943,00	1 943,00
13918	Autres subventions d'équipement	2 153,00	1 960,00	1 960,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	3 748,00	4 999,00	4 999,00
	Charges transférées (9)	100 000,00	30 000,00	30 000,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	70 000,00	30 000,00	30 000,00
2151	Réseaux de voirie	30 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	25 534,80	0,00	0,00

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
21318	Autres bâtiments publics	23 305,20	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	2 229,60	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		142 682,80	47 159,00	47 159,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 424 226,82	4 037 236,40	4 037 236,40

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	567 547,32
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	918 558,28
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 523 342,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	820 090,00	422 151,00	422 151,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	5 306,00	13 114,00	13 114,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	19 200,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	531 526,00	230 552,00	230 552,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	13 417,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	50 000,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	7 635,00	0,00	0,00
1338	Autres fonds équip. transférables	2 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	168 006,00	178 485,00	178 485,00
1342	Amendes de police non transférable	23 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	423 001,88	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	423 001,88	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 243 091,88	422 151,00	422 151,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 479 470,07	1 657 609,00	1 657 609,00
10222	FCTVA	413 043,00	394 670,00	394 670,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	42 001,40	42 001,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 026 427,07	1 220 937,60	1 220 937,60
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	116 015,00	116 015,00
Total des recettes financières		2 479 470,07	1 773 624,00	1 773 624,00
45821	OPERATION SOUS MANDAT VENARSAL (5)	14 584,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		14 584,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 737 145,95	2 195 775,00	2 195 775,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 574 458,05	2 714 762,00	2 714 762,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	417 190,00	347 637,00	347 637,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	14 259,00	11 350,00	11 350,00
28031	Frais d'études	9 416,00	9 424,00	9 424,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	19 578,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	25 310,00	25 310,00	25 310,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	22 310,00	22 310,00	22 310,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	7 333,00	7 333,00	7 333,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	25 000,00	25 000,00	25 000,00
28051	Concessions et droits similaires	36 630,00	35 748,00	35 748,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	87,00	411,00	411,00
28132	Immeubles de rapport	11 737,00	11 737,00	11 737,00
28135	Installations générales, agencements, ..	9 765,00	6 425,00	6 425,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	4 008,00	4 172,00	4 172,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 467,00	6 478,00	6 478,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	82,00	2 637,00	2 637,00
28182	Matériel de transport	61 539,00	54 453,00	54 453,00
28183	Matériel de bureau et informatique	76 780,00	44 422,00	44 422,00
28184	Mobilier	27 553,00	28 713,00	28 713,00
28188	Autres immo. corporelles	59 336,00	51 714,00	51 714,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 991 648,05	3 062 399,00	3 062 399,00
041	Opérations patrimoniales (9)	25 534,80	0,00	0,00
2031	Frais d'études	25 534,80	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 017 182,85	3 062 399,00	3 062 399,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 754 328,80	5 258 174,00	5 258 174,00

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (10)			265 168,00
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 523 342,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses réelles	1 136 000	466 508	5 000	223 278	40 000	995 382	0	0	107 000	318 808	698 101	3 990 077
- Equipements municipaux (2)		466 508	5 000	223 278	40 000	995 382	0	0	0	288 808	698 101	2 717 077
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	107 000	30 000	0	137 000
- Opérations financières	1 136 000											1 136 000
Dépenses d'ordre	17 159											47 159
Total dépenses de l'exercice	1 153 159	496 508	5 000	223 278	40 000	995 382	0	0	107 000	318 808	698 101	4 037 236
RAR N-1 et reports	918 558	8 072	4 061	15 161	4 528	42 493	0	0	10 925	293 248	189 059	1 486 106
Total cumulé dépenses d'investissement	2 071 717	504 580	9 061	238 439	44 528	1 037 875	0	0	117 925	612 056	887 160	5 523 342

RECETTES

Total recettes de l'exercice	4 836 023	114 964	0	98 837	0	182 500	0	0	0	16 850	9 000	5 258 174
RAR N-1 et reports	0	40 384	0	50 864	0	111 306	0	0	0	62 614	0	265 168
Total cumulé recettes d'investissement	4 836 023	155 348	0	149 701	0	293 806	0	0	0	79 464	9 000	5 523 342

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Total dépenses de l'exercice	3 459 737	2 698 241	21 433	1 493 583	80 608	633 030	143 693	4 658	4 580	1 316 308	16 481	9 872 351
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 459 737	2 698 241	21 433	1 493 583	80 608	633 030	143 693	4 658	4 580	1 316 308	16 481	9 872 351

RECETTES

Total recettes de l'exercice	7 649 814	80 998	100	219 100	0	266 573	61 251	123 000	16 842	19 633	117 953	8 555 264
RAR N-1 et reports	1 317 087	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 317 087
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 966 901	80 998	100	219 100	0	266 573	61 251	123 000	16 842	19 633	117 953	9 872 351

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 153 159	504 580	9 061	238 439	44 528	1 037 875	0	0	117 925	612 056	887 160	4 604 784
Dépenses réelles		1 136 000	474 580	9 061	238 439	44 528	1 037 875	0	0	117 925	612 056	887 160	4 557 625
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 130 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 130 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	19 164	0	2 000	10 000	0	0	0	0	61 336	131 000	223 500
204	Subventions d'équipement versées	0	3 956	0	0	0	0	0	0	117 925	173 749	0	295 630
21	Immobilisations corporelles	0	451 460	9 061	236 439	34 528	1 037 875	0	0	0	362 387	756 160	2 887 910
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 584	0	14 584
45811	OPERATION SOUS MANDAT PLU VEN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 584	0	14 584
Dépenses d'ordre		17 159	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 159
040	Opérat° ordre transfert entre sections	17 159	30 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 159
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes investissement		4 836 023	155 348	0	149 701	0	293 806	0	0	0	79 464	9 000	5 523 342
Recettes réelles		1 773 624	155 348	0	149 701	0	293 806	0	0	0	79 464	9 000	2 460 943
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	116 015	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116 015
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 657 609	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 657 609

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	155 348	0	149 701	0	293 806	0	0	0	64 880	9 000	672 735
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 584	0	14 584
45821	OPERATION SOUS MANDAT VENARSAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 584	0	14 584
<i>Recettes d'ordre</i>		3 062 399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 062 399
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 714 762	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 714 762
040	Opérat° ordre transfert entre sections	347 637	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	347 637
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 459 737	2 698 241	21 433	1 493 583	80 608	633 030	143 693	4 658	4 580	1 316 308	16 481	9 872 351
Dépenses réelles		397 338	2 698 241	21 433	1 493 583	80 608	633 030	143 693	4 658	4 580	1 316 308	16 481	6 809 952
011	Charges à caractère général	700	516 012	21 374	406 735	50 490	167 716	24 111	4 658	4 580	520 327	16 440	1 733 142
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 942 702	59	1 054 278	0	403 243	0	0	0	795 981	41	4 196 304
014	Atténuations de produits	39 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 000
022	Dépenses imprévues	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
65	Autres charges de gestion courante	7 500	237 207	0	30 040	30 118	62 071	119 582	0	0	0	0	486 518
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	247 138	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	247 138
67	Charges exceptionnelles	3 000	2 320	0	2 530	0	0	0	0	0	0	0	7 850
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		3 062 399	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 062 399

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
023	Virement à la section d'investissement	2 714 762	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 714 762
042	Opérat° ordre transfert entre sections	347 637	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	347 637
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		7 649 814	80 998	100	219 100	0	266 573	61 251	123 000	16 842	19 633	117 953	8 555 264
Recettes réelles		7 602 655	80 998	100	219 100	0	266 573	61 251	123 000	16 842	19 633	117 953	8 508 105
013	Atténuations de charges	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	20 752	100	171 600	0	145 200	60 000	93 000	0	19 633	18 246	528 531
73	Impôts et taxes	6 760 999	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 760 999
74	Dotations et participations	841 656	20 047	0	47 500	0	121 373	0	30 000	0	0	0	1 060 576
75	Autres produits de gestion courante	0	35 199	0	0	0	0	1 251	0	16 842	0	99 707	152 999
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		47 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 159
042	Opérat° ordre transfert entre sections	47 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 159
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
PE3702	15/10/2020	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					17 303 149,83									
1641 Emprunts en euros (total)					17 303 149,83									
54/454703938 92	Crédit Foncier	09/08/2005	11/08/2005	30/07/2006	1 000 000,00	F		3,740	3,757	EUR	A	P	O	A-1
55/0519634	Caisse d'Epargne		20/02/2006	20/05/2007	800 000,00	F		3,580	3,582	EUR	A	P	O	A-1
56/7475529	Caisse d'Epargne	29/12/2006	10/10/2007	30/08/2008	700 000,00	F		3,950	3,955	EUR	A	P	O	A-1
57/0719552	Caisse d'Epargne	18/12/2007	31/07/2008	01/10/2008	740 000,00	V	LIVRET A	5,412	2,439	EUR	T	X	O	A-2
58/1128139	Caisse des dépôts et consignat	08/12/2008	22/12/2008	01/01/2010	759 000,00	F		4,430	4,428	EUR	A	P	O	A-1
59/7624397	Caisse d'Epargne	22/12/2009	30/06/2010	25/09/2010	748 460,00	F		3,750	3,803	EUR	T	P	O	A-1
60/3660111339903	Crédit Mutuel		13/12/2010	05/08/2011	1 000 000,00	F		2,900	2,797	EUR	T	P	O	A-1
62/1234899	Caisse des dépôts et consignat	09/11/2012	07/12/2012	01/12/2013	1 000 000,00	F		3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
68/3660111339904	Crédit Mutuel	07/10/2010	01/04/2011	05/07/2011	885 000,00	F		3,120	3,156	EUR	T	P	O	A-1
69/MON507162EUR001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEM	14/09/2010	03/11/2010	01/03/2011	652 226,00	F		2,900	2,950	EUR	T	P	O	A-1
70/MON507163EUR001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEM	14/09/2010	03/11/2010	01/03/2011	247 774,00	F		1,950	1,965	EUR	T	P	O	A-1
71/MON507161EUR001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEM	14/09/2010	03/11/2010	01/03/2011	298 125,00	F		2,900	2,932	EUR	T	P	O	A-1
72/MON507160EUR001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEM	14/09/2010	03/11/2010	01/03/2011	101 875,00	F		1,950	1,965	EUR	T	P	O	A-1
73/1119124/8227802	Caisse d'Epargne	07/06/2011	30/05/2011	25/09/2011	1 997 271,59	F		4,300	4,338	EUR	T	P	O	A-1
75/1319235	Caisse d'Epargne	06/11/2013	31/12/2013	25/06/2014	591 000,00	F		3,660	3,647	EUR	T	P	O	A-1
76/5024465	Caisse des dépôts et consignat	09/12/2013	01/02/2014	01/04/2014	180 000,00	V	LIVRET A	2,250	1,708	EUR	T	C	O	A-2
77/5063722	Caisse des dépôts et consignat	19/09/2014	22/10/2014	01/01/2015	307 920,00	V	LIVRET A	2,000	1,646	EUR	T	P	O	A-2
78/00001010884	Caisse Région. Crédit Agricole	05/11/2014	19/12/2014	01/07/2015	900 000,00	F		2,710	2,700	EUR	T	P	O	A-1
79/MON505400EUR	BANQUE POSTALE	12/11/2015	19/11/2015	01/03/2016	2 304 000,00	F		1,990	2,006	EUR	T	P	O	A-1
85/0519238	Caisse d'Epargne	26/06/2005	01/01/2016	01/06/2016	61 138,80	F		4,060	4,060	EUR	A	P	O	A-1
86/0619141	Caisse d'Epargne	21/04/2006	01/01/2016	01/02/2016	38 214,14	F		3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1
87/7186349	Caisse d'Epargne	15/06/2007	01/01/2016	25/01/2016	24 908,04	F		4,520	4,598	EUR	T	P	O	A-1

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
88/7186360	Caisse d'Epargne	15/06/2007	01/01/2016	25/03/2016	18 377,48	F		4,520	4,598	EUR	T	P	O	A-1
89/8249515	Caisse d'Epargne	10/10/2012	01/01/2016	25/02/2016	42 500,00	F		4,370	4,443	EUR	T	C	O	A-1
90/5392943	Caisse d'Epargne	14/12/2018	31/12/2018	25/04/2019	200 000,00	F		1,420	1,429	EUR	T	P	O	A-1
91/000002874419	Caisse Région. Crédit Agricole	28/11/2019	23/12/2019	01/04/2020	1 100 000,00	F		0,680	0,684	EUR	T	P	O	A-1
93/1319001	Caisse d'Epargne	31/12/2012	25/04/2020	25/07/2020	605 359,78	F		0,750	0,754	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					80 000,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					80 000,00									
92/	Caisse d'allocations Familiales	16/11/2017	31/12/2019	01/12/2021	80 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					17 383 149,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N						ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 629 427,99					1 115 502,85	243 582,31	0,00	40 559,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 629 427,99					1 115 502,85	243 582,31	0,00	40 559,91
54/454703938 92	N	0,00	A-1	634 312,74	14,57	F		3,740	32 295,17	23 723,30	0,00	9 381,44
55/0519634	N	0,00	A-1	66 081,69	0,38	F		3,580	66 081,69	2 365,74	0,00	0,00
56/7475529	N	0,00	A-1	116 916,34	1,66	F		3,950	57 325,98	4 618,20	0,00	784,61
57/0719552	N	0,00	A-2	171 392,00	2,49	V	LIVRET A	1,080	60 122,42	1 631,72	0,00	303,69
58/1128139	N	0,00	A-1	252 737,76	3,00	F		4,430	59 137,40	11 196,28	0,00	8 552,68
59/7624397	N	0,00	A-1	269 926,63	4,48	F		3,750	56 128,15	9 339,09	0,00	111,35
60/3660111339903	N	0,00	A-1	417 774,94	5,34	F		2,900	71 105,39	11 346,85	0,00	1 535,94
62/1234899	N	0,00	A-1	538 941,16	6,91	F		3,950	68 338,75	21 288,18	0,00	1 497,43
68/3660111339904	N	0,00	A-1	532 318,50	10,25	F		3,120	43 547,36	16 102,12	0,00	3 600,61
69/MON507162EUR001	N	0,00	A-1	372 903,76	9,91	F		2,900	32 631,04	10 461,48	0,00	794,92
70/MON507163EUR001	N	0,00	A-1	135 898,78	9,91	F		1,950	12 431,43	2 559,49	0,00	193,95
71/MON507161EUR001	N	0,00	A-1	170 450,17	9,91	F		2,900	14 915,25	4 781,83	0,00	363,35
72/MON507160EUR001	N	0,00	A-1	55 876,32	9,91	F		1,950	5 111,32	1 052,36	0,00	79,74
73/1119124/8227802	N	0,00	A-1	884 133,82	5,48	F		4,300	145 677,93	35 689,63	0,00	441,02
75/1319235	N	0,00	A-1	364 413,84	8,22	F		3,660	38 563,23	12 812,29	0,00	165,64
76/5024465	N	0,00	A-2	120 000,06	13,24	V	LIVRET A	1,500	8 888,88	1 747,49	0,00	412,04
77/5063722	N	0,00	A-2	226 595,87	13,74	V	LIVRET A	1,500	14 666,04	3 298,20	0,00	781,53
78/00001010884	N	0,00	A-1	698 781,89	14,24	F		2,710	39 906,15	18 533,73	0,00	4 414,28
79/MON505400EUR	N	0,00	A-1	1 672 457,27	11,15	F		1,990	134 006,15	32 286,01	0,00	2 466,22
85/0519238	N	0,00	A-1	44 654,82	9,41	F		4,060	3 708,99	1 812,99	0,00	965,12
86/0619141	N	0,00	A-1	22 861,90	5,08	F		3,990	3 447,56	912,19	0,00	707,93
87/7186349	N	0,00	A-1	15 886,67	6,56	F		4,520	2 060,56	683,48	0,00	112,84
88/7186360	N	0,00	A-1	11 534,90	6,48	F		4,520	1 562,92	495,12	0,00	6,26
89/8249515	N	0,00	A-1	30 000,00	11,89	F		4,370	2 500,00	1 270,03	0,00	116,84
90/5392943	N	0,00	A-1	178 797,52	13,06	F		1,420	12 353,94	2 473,34	0,00	426,74

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
91/000002874419	N	0,00	A-1	1 047 621,69	13,99	F		0,680	70 254,23	6 944,93	0,00	1 643,06
93/1319001	N	0,00	A-1	576 156,95	9,31	F		0,750	58 734,92	4 156,24	0,00	700,68
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		2 356,09					13 333,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		2 356,09					13 333,00	0,00	0,00	0,00
92/	N	0,00	A-1	2 356,09	5,91	F		0,000	13 333,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 631 784,08					1 128 835,85	243 582,31	0,00	40 559,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
57/0719552	Caisse d'Epargne	740 000,00	171 392,00	2	15,00		LIVRET A + 1.08	LIVRET A + 1.08	0,00		1,080	1 631,72	0,00	1,78
76/5024465	Caisse des dépôts et consignat	180 000,00	120 000,06	2	20,00		LIVRET A + 1	LIVRET A + 1	0,00		1,500	1 747,49	0,00	1,25
77/5063722	Caisse des dépôts et consignat	307 920,00	226 595,87	2	20,00		LIVRET A + 0	LIVRET A + 0	0,00		1,500	3 298,20	0,00	2,35
TOTAL (A)		1 227 920,00	517 987,93						0,00			6 677,41	0,00	5,38
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 227 920,00	517 987,93						0,00			6 677,41	0,00	5,38

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	25	3	0	0	0
	% de l'encours	94,61	5,38	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	9 113 796,15	517 987,93	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300 €	27/09/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS DE REALISATION DES DOCUMENTS URBANISME	3	27/09/2019
L	ETUDES NON SUIVIES DE REALISATION	3	27/09/2019
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES MOBILIER	5	27/09/2019
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES INSTALLATION	15	27/09/2019
L	LOGICIELS	2	27/09/2019
L	PLANTATIONS	20	27/09/2019
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	25	27/09/2019
L	INSTALLATIONS GENERALES CHAUFFAGE	15	27/09/2019
L	INSTALLATIONS GENERALES ASCENSEUR	20	27/09/2019
L	MATERIELS ET OUTILLAGES INCENDIE	7	27/09/2019
L	MATERIELS ET OUTILLAGES VOIRIE	7	27/09/2019
L	PETITS OUTILLAGES	1	27/09/2019
L	OUTILLAGES ELECTROPORTATIFS	5	27/09/2019
L	MACHINES OUTILS	10	27/09/2019
L	MATERIELS DE TRANSPORT VL	5	27/09/2019
L	MATERIELS DE TRANSPORT PL	7	27/09/2019
L	MATERIELS INFORMATIQUES	3	27/09/2019
L	MATERIELS DE BUREAU	5	27/09/2019
L	MOBILIERS	10	27/09/2019
L	MOBILIERS COFFRE FORT	20	27/09/2019
L	PETITS ELECTROMENAGERS	1	27/09/2019
L	GROS ELECTROMENAGERS	5	27/09/2019
L	AUTRES MATERIELS	10	27/09/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 153 159,17	I 1 153 159,17
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 130 000,00	1 130 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 130 000,00	1 130 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		23 159,17	23 159,17
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	6 000,17	6 000,17
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	17 159,00	17 159,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 153 159,17	567 547,32	918 558,28	2 639 264,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 615 085,40	III 3 615 085,40
Ressources propres externes de l'année (a)		436 671,40	436 671,40
10222	FCTVA	394 670,00	394 670,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	42 001,40	42 001,40
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 178 414,00	3 178 414,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	11 350,00	11 350,00
28031	Frais d'études	9 424,00	9 424,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	25 310,00	25 310,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	22 310,00	22 310,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	7 333,00	7 333,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	25 000,00	25 000,00
28051	Concessions et droits similaires	35 748,00	35 748,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	411,00	411,00
28132	Immeubles de rapport	11 737,00	11 737,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 425,00	6 425,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	4 172,00	4 172,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 478,00	6 478,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 637,00	2 637,00
28182	Matériel de transport	54 453,00	54 453,00
28183	Matériel de bureau et informatique	44 422,00	44 422,00
28184	Mobilier	28 713,00	28 713,00
28188	Autres immo. corporelles	51 714,00	51 714,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	116 015,00	116 015,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 714 762,00	2 714 762,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 615 085,40	265 168,00	0,00	1 220 937,60	5 101 191,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 639 264,77
Ressources propres disponibles	IV	5 101 191,00
Solde	V = IV – II (6)	2 461 926,23

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : MANDAT PLU OPERATION SOUS MANDAT VENARSAL			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	44 456,00	14 584,00	0,00	14 584,00
45811 (5)	44 456,00	14 584,00	0,00	14 584,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	44 456,00	14 584,00	0,00	14 584,00
RECETTES (b)	44 456,00	14 584,00	0,00	14 584,00
45821 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	44 456,00	14 584,00	0,00	14 584,00
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	44 456,00	14 584,00	0,00	14 584,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					4 089 407,50	2 911 070,09										53 871,05	222 760,62	
ADAPEIC	2015	C	1/00000929550/ADAPEIC foyer CA	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	133 667,00	53 466,92	3,94	M	F	2,163	F	2,140	-	EUR	1 013,09	13 366,68		
ADAPEIC	2014	C	2/00001018606/ADAPEIC complexe CA	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	489 918,00	191 884,55	3,84	M	F	1,269	F	1,260	-	EUR	2 134,82	48 991,80		
ADAPEIC	2015	C	3/4389111/ADAPEIC complexe CE	CAISSE D'EPARGNE	2 176 927,50	1 587 343,05	14,50	M	F	2,058	F	2,030	-	EUR	31 210,34	108 846,36		
MSA SERVICES LIMOUSIN	2016	C	8/1519148/MSA ITEP CE	CAISSE D'EPARGNE	1 288 895,00	1 078 375,57	20,83	M	F	1,866	F	1,850	-	EUR	19 512,80	51 555,78		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 966 867,00	1 886 886,14										22 178,93	33 262,84	
SA HLM POLYgone	2015	X	4/36923-5090224/POLY berges CDC	CDC	206 673,50	188 304,44	34,56	A	V	livret a	1,360	V	livret a	1,350	EUR	2 542,11	3 979,65	

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM POLYGONE	2015	X	5/36923-5090225/POLY berges CDC	CDC	55 372,00	51 866,66	44,55	A	V	LIVRET A	1,358	V	LIVRET A	1,350	-	EUR	700,20	769,33
SA HLM POLYGONE	2015	X	6/36923-5090226/POLY berges CDC	CDC	35 980,00	32 193,01	34,56	A	V	LIVRET A	0,560	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	177,06	795,43
SA HLM POLYGONE	2015	X	7/36923-5090227/POLY berges CDC	CDC	10 505,50	9 667,98	44,55	A	V	LIVRET A	0,558	V	LIVRET A	0,550	-	EUR	53,18	177,32
SA HLM POLYGONE	2018	X	9/5143706/POLY Menette CDC	CDC	78 201,50	75 863,62	47,72	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	A-2	EUR	417,25	1 190,58
SA HLM POLYGONE	2018	X	10/5143703/POLY MENETTE CDC	CDC	986 009,00	953 661,88	37,72	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	A-2	EUR	12 874,44	16 722,81
SA HLM POLYGONE	2018	X	11/5143704/POLY Menette CDC	CDC	287 842,50	281 297,00	47,72	A	V	LIVRET A	1,350	V	LIVRET A	1,350	A-2	EUR	3 797,51	3 392,86
SA HLM POLYGONE	2018	X	12/5143705/POLY Menette CDC	CDC	306 283,00	294 031,55	37,72	A	V	LIVRET A	0,551	V	LIVRET A	0,550	A-2	EUR	1 617,18	6 234,86
TOTAL GENERAL					6 056 274,50	4 797 956,23											76 049,98	256 023,46

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	332 073,43
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 373 221,90
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 705 295,33
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 508 105,38

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	20,04
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE AMIS DE MALEMORT	Association	331,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE COMPAGNIE DES ARCHERS DE MALEMORT	Association	1 883,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE BOULE MALEMORTOISE	Association	1 471,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE CHOEUR DE BRENIGES	Association	728,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE COMITE DE JUMELAGE	Association	2 046,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE COMITE DES FETES	Association	2 500,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE CYCLO RANDONNEUR	Association	1 388,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE ECOLE DE MUSIQUE	Association	17 500,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE EVMBO	Association	38 250,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE MAIADE MALEMORTINE	Association	3 048,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE MALEMORT LOISIRS	Association	239,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE STE COMMUNALE DES CHASSEURS	Association	304,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE VIGILANTE TENNIS	Association	2 305,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE VIGILANTE MALEMORT JUDO	Association	2 500,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE ASSOCIATION DON DE SANG BENEVOLE DE BRIVE	Association	100,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE COOPERATIVE ELEMENTAIRE GRANDE BORIE	Association	582,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE COOPERATIVE MATERNELLE GRANDE BORIE	Association	276,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE COOPERATIVE ELEMENTAIRE JULES FERRY	Association	456,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE COOPERATIVE MATERNELLE JULES FERRY	Association	252,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE COOPERATIVE ELEMENTAIRE PUYMARET	Association	276,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE COOPERATIVE MATERNELLE PUYMARET	Association	168,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE ANACR	Association	100,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE CAMP 19	Association	1 568,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE SQUASH	Association	3 000,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE COOPERATIVE ELEMENTAIRE VENARSAL	Association	30,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE AMICALE SAINT HILAIRE VENARSAL	Association	1 300,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE ASVM FOOTBALL	Association	5 096,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE DANSE EN PARTANCE	Association	688,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE ART ET OSE	Association	318,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE VENARSAL LOISIRS	Association	2 000,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE ASP CORREZE	Association	100,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE FNACA	Association	100,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE ADAPEI	Association	1 500,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE PROTECTION CIVILE	Association	1 000,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE AMIS D'ATHENA	Association	100,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE BIBLIOTHEQUE MALEMORTINE	Association	620,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE MALEMORT AIKIDO	Association	400,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE MANUCENTRE TEAM	Association	256,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE GARBOLINO RAMEAU	Association	300,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE PARALYSES DE FRANCE	Association	300,00
6574		SUBVENTION FONCTIONNEMENT	DE TELETHON	Association	300,00
6574			ANOPEX	Association	100,00
6745		SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	COOPERATIVE MATERNELLE GRANDE BORIE	Association	850,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2 Construction d'un ALSH à Puy Maret	1 197 258,00	0,00	1 197 258,00	65 993,00	908 733,00	222 532,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		19,00	1,00	20,00	17,50	0,00	17,50
adjoint administratif principal 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
adjoint administratif principal de 1ère classe	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
adjoint administratif territorial	C	1,00	0,50	1,50	0,50	0,00	0,50
attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
rédacteur	B	0,00	0,50	0,50	0,00	0,00	0,00
rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		47,00	11,11	58,11	51,73	0,00	51,73
adjoint technique principal de 1ère classe	C	7,00	3,51	10,51	9,58	0,00	9,58
adjoint technique principal de 2ème classe	C	12,00	1,69	13,69	12,69	0,00	12,69
adjoint technique territorial	C	13,00	5,91	18,91	15,46	0,00	15,46
agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ingénieur territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
technicien principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
technicien principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		4,87	0,80	5,67	5,67	0,00	5,67
ATSEM principal de 1ère classe	C	4,87	0,00	4,87	4,87	0,00	4,87
ATSEM principal de 2ème classe	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
éducateur territorial des activités physiques et sportives	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,78	0,78	0,78	0,00	0,78
assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	0,00	0,78	0,78	0,78	0,00	0,78
FILIERE ANIMATION (i)		11,00	0,57	11,57	11,57	0,00	11,57
adjoint territorial d'animation	C	4,00	0,57	4,57	4,57	0,00	4,57
adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
animateur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		82,87	14,26	97,13	88,25	0,00	88,25

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ATSEM	C	MS	353	0,00	3-a°	CDD
ATSEM	C	MS	353	0,00	3-a°	CDD
ATSEM	C	MS	353	0,00	3-a°	CDD
ATSEM	C	MS	353	0,00	3-a°	CDD
Agent de maîtrise principal	C	TECH	468	0,00	A	A
adjoint technique territorial	C	TECH	350	0,00	3-a°	A
adjoint technique territorial	C	TECH	350	0,00	3-a°	A
adjoint technique territorial	C	TECH	350	0,00	3-a°	A
adjoint technique territorial	C	TECH	350	0,00	3-a°	A
adjoint technique territorial	C	TECH	350	0,00	3-a°	A
adjoint technique territorial	C	TECH	350	0,00	3-a°	A
adjoints territorial d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-a°	CDD
adjoints territorial d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-a°	CDD
adjoints territorial d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-a°	CDD
adjoints territorial d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-a°	CDD
adjoints territorial d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-a°	CDD
adjoints territorial d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-a°	CDD
adjoints territorial d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-a°	CDD
adjoints territorial d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-a°	CDD
adjoints territorial d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-b	CDD
adjoints territorial d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-b	CDD
adjoints territorial d'animation	C	ANIM	350	0,00	3-b	CDD
cui cae	C	OTR		0,00	A	CDD
cui cae	C	OTR		0,00	A	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

COMMUNE DE MALEMORT - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2021

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	01/01/2002	FPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
SYNDICAT DES EAUX DU MAUMONT			0,00
EPCC LES TREIZE ARCHES	26/02/2009	PARTICIPATION	1 000,00
FEDERATION D'ELECTRIFICATION	28/11/2011	FISCALISEE	20 959,95

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de Malemort	07/01/2016	- 07/01/2016	action sociale	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
location de bien productif de revenus	multiple rural Venarsal		-	location de bien productif de revenus

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	12 161 000,00	-4,19	41,56	0,00	5 054 112,00	0,00
TFPNB	59 500,00	-0,12	135,67	0,00	80 724,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			3 691 692,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 28

Nombre de suffrages exprimés : 33

VOTES :

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/03/2021

Présenté par Le Maire (1),

A Malemort, le 01/04/2021

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A espace culturel Jean Ferrat, le 02/04/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AVRIL Jean-Paul	
BELONIE Florence	
BENOIT Fabienne	
BOUILLAGUET Laurence	
BRANDY Annie	
DARTHOU Laurent - Maire	
DONADIEU Laurent	
DUCLOS Florence	
FALZON Béatrice	
FILIPPI Frédéric	
JOSSET Julie	
LABORIE Jean-François	
LACHAUD Nadine	
LARIVÉE Fernand	
LEMIERE Denis	
LEUWERS Nathalie	
MAMMOLA Walter	
MANIERE Christian	
MARCHOU Patrice	
MARCOS Eddie	
MARTINAUD Delphine	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MAZERON Mathias	
MEUNIER Frédérique	
PICARD Christiane	
PICON-CHENE Nadine	
PRIMAULT Patrice	
PRINCE-BOUILLAGUET François	
REYNAUD Annie	
RIGOUX Alain	
ROCHE Karine	
SERRE Stéphane	
TESSON Lesly	
VERGNIOLE Eric	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/04/2021, et de la publication le 08/04/2021

A Hôtel de Ville, le 08/04/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.